

Mairie de Méry-sur-Cher

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

Date de convocation : 2 septembre 2020

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M. BEGUIN, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjoints
Mmes BOUILLOT, CHANTEREAU-PRIEUR, CLÉMENTINO, DAGOUSSET, GRIMONT, TAILLEMITE,
MM.DUMERY, GAPTEAU, LE PONNER, PIERREL, VIGORIE

Secrétaire de séance : Mmes BOUILLOT et CHANTEREAU-PRIEUR

Ouverture de la séance à 19h

Ordre du jour :

Compte rendu du 26 juin

Un conseiller souhaite que l'on revoie la rédaction des 2 lignes suivantes :

- Taxe foncière bâti (TFB) : de 12.24% à taux de 13.46%
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : de taux de 24.74% au lieu de 22.50%

Il serait plus clair d'indiquer :

- Taxe foncière bâti (TFB) : passe de 12.24% à 13.46% en 2020
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : passe de 22.50% à 24.74% en 2020

➤ Approuvé à l'unanimité

La Communauté de Communes

Après fusion avec la « CC des villages de la forêt » a pris le nom de « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et des Villages de la forêt ». Depuis les dernières élections et pour plus de clarté, on nous demande de valider un retour à la dénomination initiale de « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry »

➤ Approuvé à l'unanimité

Personnel communal

Vu l'application du protocole sanitaire lié à la Covid-19, vu l'augmentation sensible du nombre d'élèves présents à la cantine et au service de garderie périscolaire, vu l'avis de l'adjointe aux affaires scolaires, le Maire, propose au Conseil Municipal de prolonger le contrat de travail d'une employée.

➤ Approuvé à l'unanimité

Vu le dépassement de la ligne budgétaire « personnel non titulaire », vu le projet de réorganisation des services techniques, vu la saisonnalité des tâches dans le service, vu l'avis de l'adjoint aux travaux et du conseiller délégué, le Maire propose de ne pas renouveler le contrat de l'employé des services techniques. Fin du contrat 30 sept 2020.

➤ Approuvé à l'unanimité.

Un agent titulaire va faire valoir ses droits à la retraite en mars 2021. Le Maire informe le conseil que le recrutement du remplaçant(e) se fera après avis d'un comité communal et en incluant une réorganisation globale des missions du poste.

Transfert des pouvoirs de police :

Le Maire est de droit officier de police judiciaire sur tout le territoire de la commune. (art. 16 du code de procédure pénale). Les pouvoirs de police lui sont donc attribués. Cependant il perd, sauf délibération contraire du conseil municipal, ces mêmes pouvoirs au détriment du Président de l'EPCI, sur les compétences transférées.

Vu la volonté de l'équipe municipale de mettre un terme aux incivilités (dépôts sauvages par exemple) le Maire demande au Conseil Municipal de garder tous ses pouvoirs de police

➤Approuvé à l'unanimité

Lignes budgétaires par adjoint :

Le Maire présente au Conseil Municipal les lignes du budget 2020 de fonctionnement qui seront affectées par adjoint.

Les devis et factures seront validés pour paiement par les adjoints au regard de leurs délégations. Aucun dépassement du budget alloué ne sera accepté sans accord du conseil municipal.

Un point sur la situation budget alloué / dépenses réalisées sera présenté à chaque conseil municipal.

➤Approuvé à l'unanimité

Situation au 31 aout.

Rappel budget 2020 en dépenses de fonctionnement 397 000€ (hors fond de roulement de 108 000€)

Dépenses réalisées à date 225 000€. Soit une projection de dépenses au 31/12/2020 de 338 000€, soit un excédent brut de fonctionnement d'environ 60 000€ brut.

Le Bouffard

La CDC Vierzon Sologne Berry est propriétaire depuis juin dernier. Le Maire présente les hypothèses de financement du projet et quelle collectivité pourrait porter l'investissement : La commune de Méry sur Cher, CDC Vierzon Sologne Berry, voir la SEMVie (Société d'Economie Mixte de Vierzon). Le Maire informe le Conseil qu'un accord de principe est déjà acté sur l'aide des services économiques de la CDC pour instruire le dossier et l'appel des différentes aides et subventions.

Le Maire va rencontrer les élus concernés pour évoquer ces hypothèses.

Le Maire demande aux 2 conseillers municipaux, Patrice Le Ponner et Nicolas Duméry, en charge du projet de mettre en place une commission d'évaluation.

Projet de résidence seniors

Le dossier de candidature est passé devant la commission restreinte de l'investisseur. Il a reçu un « avis intéressé ». Il doit maintenant passer en commission plénière.

Entretien et organisation des services techniques :

Le conseil municipal souhaite réorganiser l'entretien du domaine public. Les objectifs sont des programmes pluriannuels et une classification des priorités. Les agents communaux concernés participeront aux réunions de travail.

➤ Approuvé à l'unanimité

Attractivité de Méry sur Cher

Le conseil municipal souhaite améliorer l'accueil des nouveaux habitants. Il est proposé la création d'un livret qui récapitule tous les renseignements sur le village qui leur sera remis.

Le Maire rappelle au conseil municipal l'objectif de dynamiser les constructions neuves. Une réunion avec les propriétaires des parcelles constructibles et les acteurs de la filière du bâtiment est à l'étude. Un comité de pilotage et de réflexion sera programmé dans quelques jours.

Si le potentiel de terrains constructibles n'est pas à l'attendu, le Maire propose au Conseil Municipal la possibilité de mettre en vente des terrains communaux.

➤ Approuvé à l'unanimité

Préparation de Noël et du fleurissement du village au printemps

Il est proposé de faire participer les membres de Conseil Municipal et les associations de Méry sur Cher aux décorations de Noël. La création d'une association pour porter le fleurissement serait intéressante. Un appel aux volontaires est lancé.

Le Maire rappelle le souhait de lancer un concours des maisons fleuries au printemps.

La rentrée scolaire :

Tout s'est bien passé.

Maternelle : Nouvelle professeure des écoles.

Une clé 4G a été remise pour un accès internet à la maternelle.

Isabelle Azévedo nous présente la situation tendue au regard du nombre d'élèves présents à la cantine et au service de garderie périscolaire. Le Maire rappelle au conseil que l'école est notre priorité et qu'il adaptera les ressources pour répondre aux attentes. Cependant il ne s'interdit pas de demander aux parents de justifier leur besoin de ces services périscolaires si d'autres contraintes venaient s'ajouter aux besoins de personnel. (Capacités d'accueil des locaux communaux, par exemple) Une information sera donnée au prochain conseil d'école.

La salle des associations sert maintenant exclusivement à l'école maternelle. Le foyer rural et les salles de la Mairie seront à disposition des associations.

L'association Nature 18 fête ses 50 ans.

Elle fait appel aux communes pour planter des haies champêtres. Proposition de candidater pour cet appel à projet.

➤ Approuvé à l'unanimité

Conventions Enedis et SDE18

Le Maire présente les travaux d'enfouissement du réseau 20 000 volts par ENEDIS, route du tertre. Le Maire propose au Conseil Municipal de signer la convention entre ENEDIS et Méry sur Cher.

➤ Approuvé à l'unanimité

Montevry, il est prévu le changement de la ligne électrique basse tension en fils nus par le SDE18. Vu les travaux de voirie prévus par la CDC Vierzon Sologne Berry sur le même secteur, RDV est pris par l'adjoint aux travaux et les entreprises.

Projets de parcs éoliens

2 sociétés souhaitent présenter au Conseil Municipal 2 projets de parc éolien sur le territoire. Après débats sur la pertinence de ces présentations alors qu'une majorité du Conseil Municipal serait contre l'implantations d'éoliennes, Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal pour accepter ces 2 présentations lors d'un prochain conseil.

➤ 8 voix contre, 7 voix pour. Refus du Conseil Municipal

Divers :

-La Préfecture du Cher propose à Méry de recevoir un/une jeune en SNU. (Service National Universel) Ses missions seraient l'entretien des chemins de randonnée. Le temps de mise à disposition est de 84h perlées ou 12 jours.

➤ Approuvé à l'unanimité

-Le fond de solidarité pour le logement (FSL) 2020, aide les habitants en situation de précarité. Le Maire demande au Conseil Municipal d'adhérer au FSL

➤ 14 voix pour, 1 voix contre, approuvé.

-Adhésion à la Fondation du Patrimoine pour 75€.

➤ Approuvé à l'unanimité

-Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) pour 100€. Le Maire informe le Conseil Municipal que ce conseil pourrait être utile pour le projet du « Bouftard »

➤ Approuvé à l'unanimité

-La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) nous demande d'informer nos administrés que certains bureaux de tabac sont habilités à recevoir les paiements en espèces des différents impôts.

-Le 3 octobre à Bourges a lieu l'élection du Président de l'Association des maires du Cher. Le Maire sera présent.

-L'installation de la fibre rencontre des problèmes avec la SNCF à Thénioux. Cela va entraîner des retards pour l'accès au haut débit.

Fin du conseil à 22h.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 20 novembre à 19h.